



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-003-2024-05

PUBLIÉ LE 2 MAI 2024

# Sommaire

## Agence Régionale de Santé / Département affaires juridiques et marchés publics

IDF-2024-04-29-00030 - DSF2024-072 MARTINON DGA (2 pages)	Page 3
IDF-2024-04-29-00032 - DSF2024-075-GHERRAM SG (2 pages)	Page 6
IDF-2024-04-29-00033 - DSF2024-076-BERTELLE SG (2 pages)	Page 9
IDF-2024-04-29-00034 - DSF2024-077-ELBAZ SG (2 pages)	Page 12
IDF-2024-04-29-00035 - DSF2024-078 LIRIS SG (2 pages)	Page 15
IDF-2024-04-29-00036 - DSF2024-079 METTAUER SG (2 pages)	Page 18
IDF-2024-04-29-00037 - DSF2024-080 PORTE-HAQUIN SG (2 pages)	Page 21
IDF-2024-04-29-00031 - DSF2024-102-Abrogations (2 pages)	Page 24

## Agence Régionale de Santé / Direction de l'Offre de Soins (DOS)

IDF-2024-04-29-00038 - ARRÊTÉ N° DSF 2024-086 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D ÎLE-DE-FRANCE - Arnaud CORVAISIER - DOS [REDACTED] (2 pages)	Page 27
IDF-2024-04-29-00039 - ARRÊTÉ N° DSF 2024-088 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D ÎLE-DE-FRANCE - Koré MOGNON - DOS [REDACTED] (2 pages)	Page 30

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-04-29-00030

DSF2024-072 MARTINON DGA

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° DSF 2024-072

#### PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

#### LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1432-2 et R-1432-55 ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;

- CONSIDÉRANT** les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence régionale de santé Île-de-France :
- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
  - CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
  - CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
  - CRB Logistique et sécurité ci-après dénommé CRB LOG
  - CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
  - CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
  - CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
  - CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
  - CRB Innovation, recherche et transformation numérique ci-après dénommé CRB DINO
  - CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
  - CRB Veille et sécurité sanitaire ci-après dénommé CRB DVSS
  - CRB Santé publique ci-après dénommé CRB DSP
  - CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
  - CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
  - CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
  - CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
  - CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS ;

## ARRÊTE

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Délégation de signature est donnée à **Madame Sophie MARTINON, Directrice générale adjointe**, à effet de signer, dans le cadre des autorisations d'engagement allouées à l'Agence Régionale de Santé Île-de-France, tous les actes valant engagement juridique.

**ARTICLE 2<sup>e</sup> :** Délégation de signature est donnée à **Madame Sophie MARTINON, Directrice générale adjointe**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués à l'Agence Régionale de Santé Île-de-France, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

**ARTICLE 3<sup>e</sup> :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Saint Denis, le 29 avril 2024

Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
Île-de-France

***SIGNÉ***

Denis ROBIN

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-04-29-00032

DSF2024-075-GHERRAM SG

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° DSF 2024-075

#### PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

#### LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1432-2 et R-1432-55 ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;

- CONSIDÉRANT** les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence régionale de santé d'Île-de-France :
- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
  - CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
  - CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
  - CRB Logistique et sécurité ci-après dénommé CRB LOG
  - CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
  - CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
  - CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
  - CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
  - CRB Innovation, recherche et transformation numérique ci-après dénommé CRB DINO
  - CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
  - CRB Veille et sécurité sanitaire ci-après dénommé CRB DVSS
  - CRB Santé publique ci-après dénommé CRB DSP
  - CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
  - CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
  - CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
  - CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
  - CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS ;

## ARRÊTE

- ARTICLE 1<sup>er</sup> :** En cas d'empêchement de **Monsieur Vincent METTAUER**, secrétaire général, de **Madame Anne LIRIS**, secrétaire générale adjointe, directrice des ressources humaines et de **Monsieur Samir ELBAZ**, directeur du pôle performance, achats et services généraux, délégation de signature est donnée à **Monsieur Reda GHERRAM, Responsable du Service Achats, commandes et Frais de déplacement**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées aux **CRB FG, FOREC, IMMO, JURIS, LOG, SI, COM, DOC** et **SOC**, les actes valant engagement juridique inférieur ou égal à 150 000 euros HT pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget principal.
- ARTICLE 2<sup>e</sup> :** Délégation de signature est donnée à **Reda GHERRAM**, Responsable du Service Achats, commandes et Frais de déplacement, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués aux **CRB FG, FOREC, IMMO, JURIS, LOG, SI, COM, DOC** et **SOC**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.
- ARTICLE 3<sup>e</sup> :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Saint Denis, le 29 avril 2024

Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
d'Île-de-France

**SIGNÉ**

Denis ROBIN



Agence Régionale de Santé

IDF-2024-04-29-00033

DSF2024-076-BERTELLE SG

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° DSF 2024-076

#### PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

#### LA DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1432-2 et R-1432-55 ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;

- CONSIDÉRANT** les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence régionale de santé Île-de-France :
- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
  - CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
  - CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
  - CRB Logistique et sécurité ci-après dénommé CRB LOG
  - CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
  - CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
  - CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
  - CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
  - CRB Innovation, recherche et transformation numérique ci-après dénommé CRB DINO
  - CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
  - CRB Veille et sécurité sanitaire ci-après dénommé CRB DVSS
  - CRB Santé publique ci-après dénommé CRB DSP
  - CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
  - CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
  - CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
  - CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
  - CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS ;

## ARRÊTE

- ARTICLE 1<sup>er</sup> :** En cas d'empêchement de **Monsieur Vincent METTAUER**, secrétaire général et de **Madame Anne LIRIS**, secrétaire générale adjointe, directrice des ressources humaines, et de **Madame Katia PORTE-HAQUIN**, responsable du département administration du personnel, délégation de signature est donnée à **Madame Marie-Claire BERTELLE**, responsable du **département recrutement, parcours et compétences** à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au **CRB PAYE**, les actes valant engagement juridique **sans limitation de montant**.
- ARTICLE 2<sup>e</sup> :** Délégation de signature est donnée à **Madame Marie-Claire BERTELLE**, responsable du **département recrutement, parcours et compétences** à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au **CRB PAYE**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.
- ARTICLE 3<sup>e</sup> :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Saint Denis, le 29 avril 2024

Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
d'Île-de-France

***SIGNÉ***

Denis ROBIN

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-04-29-00034

DSF2024-077-ELBAZ SG

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° DSF 2024-077

#### PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

#### LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1432-2 et R-1432-55 ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;

- CONSIDÉRANT** les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence régionale de santé d'Île-de-France :
- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
  - CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
  - CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
  - CRB Logistique et sécurité ci-après dénommé CRB LOG
  - CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
  - CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
  - CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
  - CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
  - CRB Innovation, recherche et transformation numérique ci-après dénommé CRB DINO
  - CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
  - CRB Veille et sécurité sanitaire ci-après dénommé CRB DVSS
  - CRB Santé publique ci-après dénommé CRB DSP
  - CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
  - CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
  - CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
  - CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
  - CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS ;

## ARRÊTE

- ARTICLE 1<sup>er</sup> :** En cas d'empêchement de **Monsieur Vincent METTAUER**, secrétaire général et de **Madame Anne LIRIS**, secrétaire générale adjointe, directrice des ressources humaines, délégation de signature est donnée à **Monsieur Samir ELBAZ, directeur du pôle performance, achats et services généraux**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées aux **CRB FG, FOREC, IMMO, JURIS, LOG, SI, COM, DOC et SOC**, les actes valant engagement juridique inférieur ou égal à 150 000 euros HT pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget principal.
- ARTICLE 2<sup>e</sup> :** Délégation de signature est donnée à **Monsieur Samir ELBAZ, directeur du pôle performance, achats et services généraux**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués aux **CRB FG, FOREC, IMMO, JURIS, LOG, SI, COM, DOC et SOC**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.
- ARTICLE 3<sup>e</sup> :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Saint Denis, le 29 avril 2024

Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
d'Île-de-France

**SIGNÉ**

Denis ROBIN

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-04-29-00035

DSF2024-078 LIRIS SG

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° DSF 2024-078

#### PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

#### LA DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1432-2 et R-1432-55 ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;

- CONSIDÉRANT** les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence régionale de santé Île-de-France :
- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
  - CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
  - CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
  - CRB Logistique et sécurité ci-après dénommé CRB LOG
  - CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
  - CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
  - CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
  - CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
  - CRB Innovation, recherche et transformation numérique ci-après dénommé CRB DINO
  - CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
  - CRB Veille et sécurité sanitaire ci-après dénommé CRB DVSS
  - CRB Santé publique ci-après dénommé CRB DSP
  - CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
  - CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
  - CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
  - CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
  - CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS ;



## ARRÊTE

- ARTICLE 1<sup>er</sup> :** En cas d'empêchement de **Monsieur Vincent METTAUER**, secrétaire général, délégation de signature est donnée à **Madame Anne LIRIS, secrétaire générale adjointe, directrice des ressources humaines**, à effet de signer dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au **CRB PAYE** les actes valant engagement juridique sans limitation de montant, et dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées aux **CRB FG, FOREC, IMMO, JURIS, LOG, SI, COM, DOC** et **SOC**, les actes valant engagement juridique inférieur ou égal à 150 000 euros HT pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget principal.
- ARTICLE 2<sup>e</sup> :** Délégation de signature est donnée à **Madame Anne LIRIS** secrétaire générale adjointe, directrice des ressources humaines, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués aux **CRB PAYE, FG, FOREC, IMMO, JURIS, LOG, SI, COM, DOC** et **SOC**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.
- ARTICLE 3<sup>e</sup> :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 29 avril 2024

La Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
d'Île-de-France

***SIGNÉ***

Denis ROBIN

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-04-29-00036

DSF2024-079 METTAUER SG

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° DSF 2024-079

#### PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

#### LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1432-2 et R-1432-55 ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;

- CONSIDÉRANT** les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence régionale de santé d'Île-de-France :
- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
  - CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
  - CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
  - CRB Logistique et sécurité ci-après dénommé CRB LOG
  - CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
  - CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
  - CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
  - CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
  - CRB Innovation, recherche et transformation numérique ci-après dénommé CRB DINO
  - CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
  - CRB Veille et sécurité sanitaire ci-après dénommé CRB DVSS
  - CRB Santé publique ci-après dénommé CRB DSP
  - CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
  - CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
  - CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
  - CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
  - CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS ;

## ARRÊTE

- ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Délégation de signature est donnée à **Monsieur Vincent METTAUER, secrétaire général**, à effet de signer dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au **CRB PAYE** les actes valant engagement juridique sans limitation de montant, et dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées aux **CRB FG, FOREC, IMMO, JURIS, LOG, SI, COM, DOC** et **SOC**, les actes valant engagement juridique **inférieur ou égal à 150 000 euros HT** pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur le budget principal.
- ARTICLE 2<sup>e</sup> :** Délégation de signature est donnée à **Monsieur Vincent METTAUER, secrétaire général**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués aux **CRB PAYE, FG, FOREC, IMMO, JURIS, LOG, SI, COM, DOC** et **SOC**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.
- ARTICLE 3<sup>e</sup> :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Saint Denis, le 29 avril 2024

La Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
d'Île-de-France

***SIGNÉ***

Denis ROBIN

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-04-29-00037

DSF2024-080 PORTE-HAQUIN SG

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° DSF 2024-080

#### PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

#### LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1432-2 et R-1432-55 ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;

- CONSIDÉRANT** les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence régionale de santé Île-de-France :
- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
  - CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
  - CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
  - CRB Logistique et sécurité ci-après dénommé CRB LOG
  - CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
  - CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
  - CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
  - CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
  - CRB Innovation, recherche et transformation numérique ci-après dénommé CRB DINO
  - CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
  - CRB Veille et sécurité sanitaire ci-après dénommé CRB DVSS
  - CRB Santé publique ci-après dénommé CRB DSP
  - CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
  - CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
  - CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
  - CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
  - CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS ;

## ARRÊTE

- ARTICLE 1<sup>er</sup> :** En cas d'empêchement de **Monsieur Vincent METTAUER**, secrétaire général et de **Madame Anne LIRIS**, secrétaire générale adjointe, directrice des ressources humaines, délégation de signature est donnée à **Madame Katia PORTE-HAQUIN**, responsable du département administration du personnel, à effet de signer dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au **CRB PAYE**, les actes valant engagement juridique sans limitation de montant.
- ARTICLE 2<sup>e</sup> :** Délégation de signature est donnée à **Madame Katia PORTE-HAQUIN**, responsable du département administration du personnel, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au **CRB PAYE**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.
- ARTICLE 3<sup>e</sup> :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 29 avril 2024

Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
d'Île-de-France

**SIGNÉ**

Denis ROBIN

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-04-29-00031

DSF2024-102-Abrogations



## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° DSF 2024-102

#### PORTANT ABROGATION DES ARRÊTÉS DE DELEGATION DE SIGNATURE ANTERIEURS À EFFET DE SIGNER LES ACTES VALANT ENGAGEMENT JURIDIQUE ET LA CERTIFICATION DES SERVICES FAITS

#### LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1432-2 et R-1432-55 ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;

#### ARRÊTE

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Sont abrogés à compter du 29 avril 2024 les arrêtés suivants, portant délégation de signature à effet de signer les actes valant engagement juridique et la certification des services faits :

Arrêté n°2024-026 (BILGER) du 4 mars 2024  
Arrêté n°2024-027 (DE ZELICOURT) du 4 mars 2024  
Arrêté n°2024-028 (MARCHAL) du 4 mars 2024  
Arrêté n°2024-029 (PRUNIER) du 4 mars 2024  
Arrêté n°2024-030 (SOMARRIBA) du 4 mars 2024  
Arrêté n°2024-031 (MATHEY) du 4 mars 2024  
Arrêté n°2024-048 (MARIANI) du 4 mars 2024  
Arrêté n°2024-049 (ZUCMAN) du 4 mars 2024  
Arrêté n°2024-056 (BERTELLE) du 4 mars 2024  
Arrêté n°2024-057 (PORTE HAQUIN) du 4 mars 2024  
Arrêté n°2024-058 (JEANNEAU) du 4 mars 2024  
Arrêté n°2024-059 (GINOT) du 4 mars 2024  
Arrêté n°2024-060 (BOUGEARD) du 4 mars 2024  
Arrêté n°2024-061 (FLANDROIS) du 4 mars 2024  
Arrêté n°2024-062 (CORVAISIER) du 4 mars 2024  
Arrêté n°2024-063 (MOGNON) du 4 mars 2024  
Arrêté n°2024-064 (SCHERRER) du 4 mars 2024  
Arrêté n°2024-065 (PERUS) du 4 mars 2024  
Arrêté n°2024-066 (LE BRETON) du 4 mars 2024

Arrêté n°2024-067 (WALLON) du 4 mars 2024  
Arrêté n°2024-068 (CARADEC\_USEO) du 4 mars 2024  
Arrêté n°2024-069 (SEVADJIAN) du 4 mars 2024  
Arrêté n°2024-097 (METTAUER) du 11 avril 2024  
Arrêté n°2024-099 (GHERRAM) du 11 avril 2024  
Arrêté n°2024-100 (EL BAZ) du 11 avril 2024  
Arrêté n°2024-101 (LIRIS) du 11 avril 2024

**ARTICLE 2° :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Saint Denis, le 29 avril 2024

Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
Île-de-France

***SIGNÉ***

Denis ROBIN

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-04-29-00038

ARRÊTÉ N° DSF 2024-086 PORTANT  
DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR  
» DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE  
L AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ  
D ÎLE-DE-FRANCE - Arnaud CORVAISIER - DOS

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° DSF 2024-086

#### PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

#### LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1432-2 et R-1432-55 ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;

- CONSIDÉRANT** les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence régionale de santé Île-de-France :
- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
  - CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
  - CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
  - CRB Logistique et sécurité ci-après dénommé CRB LOG
  - CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
  - CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
  - CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
  - CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
  - CRB Innovation, recherche et transformation numérique ci-après dénommé CRB DINO
  - CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
  - CRB Veille et sécurité sanitaire ci-après dénommé CRB DVSS
  - CRB Santé publique ci-après dénommé CRB DSP
  - CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
  - CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
  - CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
  - CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
  - CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS ;

## ARRÊTE

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Délégation de signature est donnée à **Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'Offre de Soins**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au **CRB DOS** :

- les actes valant engagement juridique inférieur ou égal à 150 000 euros HT pour les actes relevant de l'enveloppe de fonctionnement du budget annexe ;
- les actes valant engagement juridique inférieur ou égal à 1 000 000 euros pour les actes relevant de l'enveloppe d'intervention du budget annexe, à l'exception des engagements récurrents donnant lieu à paiement par 12<sup>ème</sup> pour lesquels la délégation de signature n'est pas plafonnée.

**ARTICLE 2<sup>e</sup> :** Délégation de signature est donnée à **Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'Offre de Soins**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au **CRB DOS**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

**ARTICLE 3<sup>e</sup> :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Saint Denis, le 29 avril 2024

Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
Île-de-France

***SIGNÉ***

Denis ROBIN

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-04-29-00039

ARRÊTÉ N° DSF 2024-088 PORTANT  
DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR  
» DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE  
RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE - Koré  
MOGNON - DOS

## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

### ARRÊTÉ N° DSF 2024-088

#### PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

#### LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1432-2 et R-1432-55 ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;

- CONSIDÉRANT** les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence régionale de santé Île-de-France :
- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
  - CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
  - CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
  - CRB Logistique et sécurité ci-après dénommé CRB LOG
  - CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
  - CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
  - CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
  - CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
  - CRB Innovation, recherche et transformation numérique ci-après dénommé CRB DINO
  - CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
  - CRB Veille et sécurité sanitaire ci-après dénommé CRB DVSS
  - CRB Santé publique ci-après dénommé CRB DSP
  - CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
  - CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
  - CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
  - CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
  - CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS ;

## ARRÊTE

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** En cas d'empêchement de **Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'Offre de Soins**, délégation de signature est donnée à **Monsieur Koré MOGNON, Directeur adjoint de l'Offre de Soins**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au **CRB DOS** :

- les actes valant engagement juridique inférieur ou égal à 150 000 euros HT pour les actes relevant de l'enveloppe de fonctionnement du budget annexe ;
- les actes valant engagement juridique inférieur ou égal à 1 000 000 euros pour les actes relevant de l'enveloppe d'intervention du budget annexe, à l'exception des engagements récurrents donnant lieu à paiement par 12<sup>ème</sup> pour lesquels la délégation de signature n'est pas plafonnée.

**ARTICLE 2<sup>e</sup> :** Délégation de signature est donnée à **Monsieur Koré MOGNON, Directeur adjoint de l'Offre de Soins**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au **CRB DOS**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

**ARTICLE 3<sup>e</sup> :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Saint Denis, le 29 avril 2024

Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
Île-de-France

**SIGNÉ**

Denis ROBIN